



## Abatre des arbres

-----  
Par angelmouss

bonjour

je suis propriétaire d'un terrain à l'île de la Réunion sur lequel j'ai ma maison. Ce terrain est donc en zone constructible et présente une topographie irrégulière, il y a aussi des arbres envahissants dessus. J'aimerais savoir si je peux abattre les arbres afin d'aplanir le sol. Y a-t-il une demande spéciale au niveau de l'ONF ou de la mairie à faire. Mon intention est d'abattre les arbres et de replanter des arbres fruitiers sur un sol plan.